ANX285 · ANNEXES DÉDIÉES

Les dix plaies d’Égypte : les négociations du pharaon, les compromis proposés et le refus d’une délivrance partielle

Le pharaon a refusé pendant longtemps de libérer les Israélites. Mais, au cours des dix plaies, son attitude évolue. Au début, il refuse catégoriquement de…

LECTURE
27 min

RÉFÉRENCES
23

LIVRES CITÉS
2

PUBLIÉE
10/11/2026

MISE À JOUR
10/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx285-les-dix-plaies-degypte-les-negociations-du-pharaon-les-compromis-proposes-et-le-refus-dune-delivrance-partielle/ EXPORTÉE LE 18/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

En quelques mots 3
1. Un ordre simple : « Laisse aller mon peuple » 3
2. Le pharaon refuse de reconnaître l'Éternel 4
3. Pourquoi Moïse demande-t-il trois jours de marche ? 4
4. Le pharaon aggrave les conditions de travail 4
5. Première concession : offrir des sacrifices en Égypte 5
6. Pourquoi Moïse refuse-t-il de sacrifier en Égypte ? 5
7. Deuxième concession : partir sans trop s'éloigner 5
8. Une promesse qui n'est pas tenue 6
9. La grêle : le pharaon reconnaît sa faute 6
10. Les serviteurs du pharaon commencent à protester 7
11. Troisième concession : seuls les hommes peuvent partir 7
12. Pourquoi les familles doivent-elles partir ? 7
13. Les sauterelles et un nouveau regret 9
14. Quatrième concession : les familles peuvent partir, mais pas les troupeaux 9
15. Pourquoi les troupeaux doivent-ils accompagner Israël ? 9
16. « Il ne restera pas un sabot » 11
17. La rupture des négociations 11
18. La dixième plaie met fin aux compromis 11
19. Le pharaon demande une bénédiction 12
20. Les quatre concessions du pharaon 12
21. Pourquoi les compromis sont-ils refusés ? 12
22. La liberté de servir Dieu 14
23. Une leçon sur les promesses non tenues 14
24. La délivrance d'Israël et Jésus-Christ 14
Le savais-tu ? 15
Et toi ? 15
À retenir 15
Conclusion 16
Lexique 17

En quelques mots

Le pharaon a refusé pendant longtemps de libérer les Israélites.

Mais, au cours des dix plaies, son attitude évolue.

Au début, il refuse catégoriquement de les laisser partir. Puis, lorsque les catastrophes deviennent insupportables, il commence à proposer des compromis.

Il accepte que les Israélites offrent des sacrifices, mais seulement en Égypte.

Ensuite, il leur permettrait de partir, à condition de ne pas aller trop loin.

Plus tard, il propose de laisser partir uniquement les hommes.

Enfin, il accepte le départ des familles, mais veut conserver les troupeaux.

À chaque fois, Moïse refuse ces conditions.

Pourquoi ?

Parce que Dieu n'a pas demandé une liberté limitée ou provisoire. Il a ordonné au pharaon de laisser partir son peuple pour qu'il puisse le servir.

Cette annexe montre comment les négociations du pharaon révèlent son désir de conserver le contrôle sur les Israélites, malgré les jugements qui frappent l'Égypte.

1. Un ordre simple : « Laisse aller mon peuple »

Lorsque Moïse et Aaron se présentent pour la première fois devant le pharaon, ils transmettent un ordre de Dieu.

« Laisse aller mon peuple, pour qu'il célèbre au désert une fête en mon honneur » (Exode 5.1).

La demande est claire.

Les Israélites doivent pouvoir quitter l'Égypte pour rendre un culte à l'Éternel.

Mais cette demande représente un changement considérable.

Jusqu'à présent, le pharaon dispose de leur travail et contrôle leurs déplacements.

Accepter leur départ signifierait renoncer à cette autorité.

Le souverain refuse donc immédiatement.

2. Le pharaon refuse de reconnaître l'Éternel

Le pharaon répond :

« Qui est l'Éternel, pour que j'obéisse à sa voix, en laissant aller Israël ? » (Exode 5.2).

Il ajoute qu'il ne connaît pas l'Éternel et qu'il ne laissera pas partir Israël.

Cette réponse révèle le véritable problème.

Le pharaon ne veut pas seulement conserver sa main-d'œuvre.

Il refuse de reconnaître l'autorité du Dieu d'Israël.

Il considère que sa propre volonté doit prévaloir.

Les dix plaies vont progressivement démontrer que son pouvoir possède des limites.

3. Pourquoi Moïse demande-t-il trois jours de marche ?

Moïse et Aaron demandent également l'autorisation d'effectuer trois jours de marche dans le désert pour offrir des sacrifices à Dieu (Exode 5.3).

Cette demande peut sembler différente de la délivrance complète annoncée par Dieu.

Mais les deux éléments appartiennent au même récit.

La demande des trois jours concerne la possibilité de rendre un culte à l'Éternel dans le désert.

Le projet divin, annoncé notamment dans Exode 3.8, est beaucoup plus vaste : faire sortir Israël de l'Égypte et le conduire vers le pays promis.

La demande initiale ne doit donc pas être interprétée comme une limitation définitive du projet de délivrance.

Elle permet aussi de mettre en évidence le refus du pharaon, même devant une demande religieuse précise.

4. Le pharaon aggrave les conditions de travail

Au lieu d'accorder cette permission, le pharaon augmente les difficultés des Israélites.

Il ordonne qu'on ne leur fournisse plus la paille nécessaire à la fabrication des briques.

Ils devront la chercher eux-mêmes, tout en produisant la même quantité de briques qu'auparavant (Exode 5.6-8).

Cette décision rend leur travail encore plus pénible.

Le pharaon veut décourager toute nouvelle demande de liberté.

Mais son opposition ne fait pas disparaître la promesse de Dieu.

Au contraire, elle prépare la confrontation qui va se dérouler pendant les dix plaies.

5. Première concession : offrir des sacrifices en Égypte

Pendant la quatrième plaie, des essaims d'insectes envahissent le pays.

Le pharaon fait appeler Moïse et Aaron.

Il leur propose :

« Allez, offrez des sacrifices à votre Dieu dans le pays » (Exode 8.25).

Cette proposition semble représenter un progrès.

Le souverain accepte enfin que les Israélites rendent un culte à leur Dieu.

Mais il impose une condition importante : ils doivent rester en Égypte.

Il veut autoriser une pratique religieuse sans perdre son autorité sur le peuple.

Moïse refuse.

6. Pourquoi Moïse refuse-t-il de sacrifier en Égypte ?

Moïse explique que les sacrifices des Israélites pourraient provoquer une réaction hostile des Égyptiens.

Il évoque des pratiques qui seraient considérées comme offensantes dans le contexte religieux égyptien (Exode 8.26).

Il rappelle également que le peuple doit accomplir le voyage demandé par Dieu.

Les Israélites ne peuvent donc pas accepter de célébrer leur culte dans les conditions fixées par le pharaon.

La question ne concerne pas seulement le lieu des sacrifices.

Elle concerne aussi l'autorité à laquelle le peuple doit obéir.

Moïse affirme que les instructions divines ne peuvent pas être remplacées par les décisions du souverain.

7. Deuxième concession : partir sans trop s'éloigner

Le pharaon propose alors un nouveau compromis.

Il accepte que les Israélites partent dans le désert, mais ajoute :

« Seulement, ne vous éloignez pas trop » (Exode 8.28).

Cette proposition semble plus favorable que la précédente.

Les Israélites pourraient enfin sortir du territoire où ils travaillent.

Mais le pharaon veut toujours contrôler leurs déplacements.

Il cherche à limiter leur liberté.

Il demande également à Moïse de prier pour lui.

Moïse accepte d'intercéder, tout en avertissant le souverain de ne plus tromper le peuple en refusant son départ.

8. Une promesse qui n'est pas tenue

Moïse prie l'Éternel.

Les essaims disparaissent.

Verset(s) introuvable(s) : 31
précise qu'il n'en reste pas un seul.
Mais lorsque le pharaon constate que la catastrophe a cessé, il endurcit de nouveau son cœur.

Il refuse encore de laisser partir les Israélites.

Cette réaction se répète pendant le récit.

Lorsque le danger devient insupportable, le pharaon promet de céder.

Mais dès que la situation s'améliore, il revient sur sa décision.

Ses paroles ne sont pas suivies d'un changement durable.

9. La grêle : le pharaon reconnaît sa faute

Pendant la septième plaie, une violente tempête de grêle frappe l'Égypte.

Les hommes, les animaux et les cultures exposés subissent de graves dommages.

Le pharaon fait alors appeler Moïse et Aaron.

Il reconnaît avoir péché et déclare que l'Éternel est juste (Exode 9.27).

Il promet de laisser partir les Israélites.

Moïse annonce qu'il priera pour que la tempête cesse.

Mais il précise également qu'il sait que le pharaon et ses serviteurs ne craignent pas encore véritablement l'Éternel (Exode 9.30).

Lorsque la grêle s'arrête, le souverain revient une nouvelle fois sur sa parole.

10. Les serviteurs du pharaon commencent à protester

Avant la huitième plaie, Moïse annonce une invasion de sauterelles.

Les insectes dévoreront ce qui reste des cultures après la grêle.

Cette fois, les serviteurs du pharaon interviennent directement.

Ils lui demandent :

« Ne vois-tu pas encore que l'Égypte périt ? » (Exode 10.7).

Cette question montre que les conséquences des jugements deviennent insupportables.

Même dans l'entourage du souverain, certains comprennent qu'il faut mettre fin à la confrontation.

Le pharaon ne peut plus ignorer les pertes subies par son pays.

Pourtant, il cherche encore une solution qui lui permettrait de conserver une partie de son pouvoir.

11. Troisième concession : seuls les hommes peuvent partir

Le pharaon fait revenir Moïse et Aaron.

Il demande qui doit partir pour servir l'Éternel.

Moïse répond que les jeunes et les personnes âgées, les fils et les filles, ainsi que les troupeaux, doivent accompagner le peuple (Exode 10.9).

Le souverain refuse.

Il accepte seulement le départ des hommes (Exode 10.11).

Les femmes et les enfants devraient rester en Égypte.

Cette proposition est importante.

En conservant les familles, le pharaon garderait un moyen de pression sur les hommes partis dans le désert.

La liberté proposée serait donc très limitée.

12. Pourquoi les familles doivent-elles partir ?

Moïse affirme que toute la communauté doit participer à la fête célébrée en l'honneur de l'Éternel.

La délivrance ne concerne pas uniquement les hommes adultes.

Elle concerne aussi les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Dieu n'a pas annoncé la libération d'une petite partie d'Israël.

Il a promis de faire sortir son peuple de l'esclavage.

La proposition du pharaon ne correspond donc pas à cette promesse.

Moïse refuse de laisser les familles derrière lui.

13. Les sauterelles et un nouveau regret

Après le refus du pharaon, les sauterelles envahissent l'Égypte.

Elles dévorent la végétation qui avait échappé à la grêle.

Le souverain fait rapidement appeler Moïse et Aaron.

Il reconnaît avoir péché contre Dieu et contre eux (Exode 10.16).

Il demande pardon et supplie Moïse de prier pour que la catastrophe cesse.

Moïse intercède.

Un vent puissant emporte les sauterelles.

Mais le pharaon ne libère toujours pas les Israélites.

Une nouvelle fois, son regret ne se transforme pas en obéissance durable.

14. Quatrième concession : les familles peuvent partir, mais pas les troupeaux

Après les trois jours de ténèbres, le pharaon propose un dernier compromis.

Il accepte que les familles israélites quittent l'Égypte.

Mais il exige que leurs troupeaux restent dans le pays (Exode 10.24).

Cette proposition paraît plus généreuse que les précédentes.

Les hommes, les femmes et les enfants pourraient partir ensemble.

Cependant, les Israélites devraient abandonner leurs animaux.

Le pharaon conserverait ainsi une partie importante de leurs ressources économiques.

Il disposerait également d'un moyen de pression sur le peuple.

Moïse refuse encore.

15. Pourquoi les troupeaux doivent-ils accompagner Israël ?

Moïse explique que les Israélites auront besoin de leurs animaux pour offrir des sacrifices à Dieu.

Ils ne savent pas encore exactement quels sacrifices seront nécessaires lorsqu'ils arriveront au lieu prévu.

Ils doivent donc emporter leurs troupeaux (Exode 10.25-26).

Cette réponse rappelle que le culte ne doit pas être organisé selon les conditions imposées par le pharaon.

Les Israélites doivent pouvoir obéir aux instructions de l'Éternel.

Ils ne peuvent pas abandonner les animaux nécessaires à leur service religieux.

16. « Il ne restera pas un sabot »

Moïse emploie une expression particulièrement forte.

Il déclare qu'il ne restera pas même un sabot de leurs animaux (Exode 10.26).

Cette formule signifie que tous les troupeaux doivent accompagner le peuple.

Aucun animal ne doit être retenu en Égypte.

Moïse ne négocie plus les limites du départ.

Il affirme clairement que la délivrance doit être complète.

Le pharaon ne peut pas décider quels membres du peuple ou quels biens pourront être libérés.

17. La rupture des négociations

Le pharaon refuse la dernière proposition de Moïse.

Il se met en colère.

Il lui ordonne de quitter sa présence et le menace de mort s'il revient devant lui (Exode 10.28).

Moïse répond qu'il ne reverra plus son visage (Exode 10.29).

La confrontation atteint alors un point décisif.

Les négociations ont échoué.

Le pharaon a proposé plusieurs concessions, mais aucune ne correspondait à la délivrance demandée par Dieu.

La dixième plaie va maintenant conduire à la libération du peuple.

18. La dixième plaie met fin aux compromis

Après la mort des premiers-nés, le pharaon fait appeler Moïse et Aaron pendant la nuit.

Cette fois, il leur ordonne de quitter l'Égypte avec tous les Israélites.

Il accepte également le départ des troupeaux (Exode 12.31-32).

Les restrictions précédentes disparaissent.

Le souverain ne demande plus que les familles restent en Égypte.

Il ne cherche plus à conserver les animaux.

Il ordonne le départ.

La délivrance annoncée par Dieu devient enfin une réalité.

19. Le pharaon demande une bénédiction

Un détail surprenant apparaît dans les paroles du souverain.

Après avoir ordonné le départ des Israélites, il ajoute :

« Bénissez-moi aussi » (Exode 12.32).

Cette demande contraste avec son attitude initiale.

Au commencement, il avait demandé qui était l'Éternel et pourquoi il devrait lui obéir.

Après les dix plaies, il demande une bénédiction aux serviteurs de ce même Dieu.

Cependant, le récit montrera qu'il n'a pas définitivement renoncé à son opposition.

Il poursuivra encore les Israélites après leur départ.

Cette demande ne doit donc pas être considérée automatiquement comme la preuve d'une repentance complète.

20. Les quatre concessions du pharaon

Le tableau suivant résume les principales propositions du souverain.

CONCESSION	PROPOSITION DU PHARAON	RÉFÉRENCE
Première	Offrir des sacrifices en Égypte	Exode 8.25
Deuxième	Partir dans le désert, mais sans trop s'éloigner	Exode 8.28
Troisième	Laisser partir seulement les hommes	Exode 10.11
Quatrième	Laisser partir les familles, mais conserver les troupeaux	Exode 10.24

Ces quatre concessions montrent une évolution.

Le pharaon accepte progressivement davantage de liberté.

Mais il cherche toujours à conserver un moyen de contrôle.

Il ne renonce complètement à ses conditions qu'après la dixième plaie.

21. Pourquoi les compromis sont-ils refusés ?

Dans la vie quotidienne, les compromis peuvent être utiles.

Ils permettent souvent de résoudre des désaccords.

Mais tous les compromis ne sont pas acceptables.

Lorsqu'une proposition empêche d'accomplir une obligation essentielle, elle peut devenir une forme de renoncement.

Dans le récit de l'Exode, les conditions du pharaon empêchent les Israélites d'obéir pleinement à l'ordre de Dieu.

Moïse ne refuse donc pas les négociations par simple obstination.

Il refuse parce que les propositions du souverain ne correspondent pas à la mission qui lui a été confiée.

22. La liberté de servir Dieu

La délivrance d'Israël possède un objectif spirituel.

Dieu ne veut pas seulement mettre fin aux travaux forcés.

Il veut que son peuple puisse le servir.

Cette idée revient à plusieurs reprises dans le récit.

La liberté annoncée n'est donc pas simplement l'absence d'un maître humain.

Elle permet aux Israélites de vivre conformément à leur relation avec l'Éternel.

Le départ d'Égypte représente ainsi un changement profond.

Israël quitte l'autorité du pharaon pour marcher sous la conduite de Dieu.

23. Une leçon sur les promesses non tenues

Le pharaon promet plusieurs fois de libérer les Israélites.

Mais lorsque les plaies cessent, il revient sur ses engagements.

Cette attitude montre la différence entre les paroles et les actes.

Une promesse peut être prononcée sous l'effet de la peur.

Elle peut aussi servir à obtenir un avantage immédiat.

Mais sa véritable valeur apparaît lorsque vient le moment de la respecter.

Le récit rappelle ainsi l'importance de la fidélité à la parole donnée.

24. La délivrance d'Israël et Jésus-Christ

Dans le Nouveau Testament, Jésus annonce une liberté qui dépasse la libération politique.

Il déclare :

« Si donc le Fils vous affranchit, vous serez réellement libres » (Jean 8.36).

Dans ce passage, Jésus parle de la délivrance de l'esclavage du péché.

La sortie d'Égypte et le salut en Jésus-Christ ne sont pas des événements identiques.

Mais ils présentent un thème commun : la libération d'une condition de servitude.

L'Exode montre Dieu délivrant Israël de l'autorité du pharaon.

Le Nouveau Testament présente Jésus comme celui qui apporte une liberté spirituelle véritable.

Cette correspondance contribue à la richesse de l'ensemble de la révélation biblique.

Le savais-tu ?

Les quatre principales concessions du pharaon apparaissent pendant les quatrième, huitième et neuvième plaies.

Deux concessions sont proposées pendant la quatrième plaie.

Une troisième intervient avant l'invasion des sauterelles.

La dernière suit les trois jours de ténèbres.

Cette progression montre que le souverain cherche de plus en plus à négocier.

Mais il ne renonce jamais volontairement à l'ensemble de ses exigences avant la dixième plaie.

Et toi ?

Le pharaon voulait toujours garder une partie du contrôle.

Même lorsqu'il acceptait une demande, il ajoutait une condition.

Cette histoire invite à réfléchir.

Lorsque tu fais une promesse, cherches-tu réellement à la tenir ?

T'arrive-t-il de proposer un compromis simplement pour éviter de reconnaître ton erreur ?

Et lorsque tu sais qu'une décision est juste, es-tu capable de rester fidèle à tes convictions malgré les difficultés ?

Il est important de savoir dialoguer et rechercher des solutions.

Mais il faut également apprendre à distinguer les compromis raisonnables de ceux qui nous éloignent de ce qui est juste.

À retenir

- Dieu ordonne au pharaon de laisser partir son peuple pour qu'il puisse le servir.
- Le pharaon refuse d'abord catégoriquement.
- Il propose ensuite quatre principales concessions.
- Il veut d'abord que les Israélites offrent des sacrifices en Égypte.
- Il accepte ensuite un départ limité dans le désert.
- Il propose plus tard de laisser partir uniquement les hommes.
- Enfin, il accepte les familles, mais veut conserver les troupeaux.
- Moïse refuse ces conditions parce qu'elles ne correspondent pas à l'ordre divin.
- Le pharaon reconnaît plusieurs fois sa faute, mais revient sur ses promesses.
- Après la dixième plaie, il autorise le départ des Israélites avec leurs familles et leurs troupeaux.
- Cette histoire enseigne l'importance de l'obéissance, de la fidélité aux engagements et du discernement face aux compromis.

Pour approfondir cette étude, consulter les versions Pédagogique et Académique de l'annexe 14,

consacrées aux négociations du pharaon, aux quatre concessions proposées, à leur signification et au refus d'une délivrance partielle.

Conclusion

Les négociations entre Moïse et le pharaon occupent une place importante dans le récit des dix plaies.

Au commencement, le souverain refuse catégoriquement de libérer Israël.

Puis, sous la pression des jugements, il propose plusieurs concessions.

Il accepte d'abord que les Israélites offrent des sacrifices en Égypte.

Il leur permettrait ensuite de partir sans trop s'éloigner.

Plus tard, il propose le départ des hommes seulement.

Enfin, il accepte les familles, mais veut retenir les troupeaux.

Moïse refuse ces quatre compromis parce qu'ils ne correspondent pas à l'ordre de Dieu.

Après la dixième plaie, le pharaon autorise finalement le départ du peuple avec ses familles et ses animaux.

La délivrance d'Israël ne pouvait pas dépendre des conditions imposées par le pharaon : elle devait s'accomplir conformément à la parole de Dieu.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX284 - Les dix plaies d’Égypte : la durée des plaies et la chronologie de la délivrance https://schilo.org/anx284-les-dix-plaies-degypte-la-duree-des-plaies-et-la-chronologie-de-la-delivrance/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX286 - Les dix plaies d’Égypte : le temps des jugements, les avertissements et la progression vers la délivrance https://schilo.org/anx286-les-dix-plaies-degypte-le-temps-des-jugements-les-avertissements-et-la-progression-vers-la-delivrance/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx285-les-dix-plaies-degypte-les-negociations-du-pharaon-les-compromis-proposes-et-le-refus-dune-delivrance-partielle/, exportée le 18/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.